

# Réunion publique du 30 juin 2022

Restitution de la concertation portant sur le réaménagement du square Saint Florent et de ses abords

Salle du Conseil de Fabrique de l'église Saint Florent – 18h30

## PARTICIPANT.ES :

### *Élu.es de la Ville de Strasbourg :*

Mme. Suzanne BROLLY (excusée) – adjointe à la Maire de Strasbourg en charge de l'urbanisme et des espaces verts

M. Guillaume LIBSIG – élu référent du quartier de Cronembourg Sud

M. Pierre OZENNE – adjoint à la Maire de Strasbourg en charge de l'espace public partagé, voirie, foires et marchés

### *Direction des espaces publics et naturels :*

Mme. Brigitte BAUR, chargée d'opérations,

M. Arnaud COQUARD, chef de département

### *Direction de territoire :*

Mme. Aurore BELOUET, directrice de territoire

M. Louis DESMARTIN, chef de projet Trame verte de proximité

Mme. Tatiana MATTERN, correspondante de quartier

M. Michel SCHUPP, chef de projet Gestion urbaine de proximité

### *Maîtrise d'œuvre :*

M. Théo BALANGER, Ateliers Chemins Indiens (paysagistes)

M. Jean-Renaud KLEIN, SODEREF

Environ 20 habitant.es du quartier de Cronembourg

## RAPPEL DU CONTEXTE

Le square Saint Florent et ses abords directs font l'objet d'un projet de réaménagement. En automne 2019, trois ateliers de co-construction ont permis de rédiger un cahier des charges, sur la base duquel le groupement Soderef et Ateliers Chemins Indiens a été recruté en tant qu'équipe de maîtrise d'œuvre.

Lors de la réunion publique du 21 février 2022, deux scénarios de réaménagement ont été présentés à plus de 90 participant.es. Cette présentation s'est tenue en visioconférence pour des contraintes sanitaires. Suite à cette réunion publique, une phase de concertation s'est déroulée du 23 février au 18 mars 2022.

Durant cette période, les personnes qui le souhaitaient ont pu s'exprimer sur la plateforme numérique de la participation citoyenne, par courrier ou directement auprès des agent.es de la Direction de territoire. Au total, une cinquantaine de personnes ont contribué à cette phase de concertation.

La réunion publique du 30 juin visait à rendre compte du bilan de cette concertation, du scénario retenu par la maîtrise d'ouvrage et des modifications qui découleront des participations à la concertation. Les remarques qui ont été formulées pendant la soirée seront également prises en compte par la maîtrise d'œuvre.

## RETRANSCRIPTION DES ÉCHANGES

*Introduction de la soirée par les élus, tour de présentation.*

L. DESMARTIN : Afin de structurer les échanges, le bilan de la concertation suit un déroulé par thématiques.

L'ensemble des réponses techniques sont disponibles sur la plateforme de la participation citoyenne : <https://participer.strasbourg.eu/documents/2531722/2565913/R%C3%A9ponses+services+techniques+Saint-Florent+2022.pdf/2ee60955-043b-e5c6-8222-e60dee1dc2fb?t=1655806160282>

- **Prévention des incivilités dans le square :**

LD : Des haies seront supprimées afin d'améliorer la visibilité mais la pose de caméra n'est pas possible du fait des nombreux arbres.

- **Un habitant signale qu'il existe un panneau d'expression libre sur le square et souhaiterait qu'il soit restitué dans le projet.** Il fait remarquer que beaucoup de panneaux ont disparu dans le quartier ces dernières années, lors de projets de réaménagement.

G. LIBSIG : Les panneaux d'expression libre relèvent de la compétence de l'EMS, car c'est une gestion par les services de la propreté urbaine. La décision de retirer des panneaux est liée à la réduction des frais d'entretien quand ils ont une trop grande importance.

- **Aménagement temporaire devant la terrasse du restaurant Le Saint Florent :** Le locataire du commerce voisin du restaurant regrette qu'il n'y ait pas eu de concertation avec eux. Plusieurs places de parkings ont été bloquées alors qu'elles sont nécessaires pour des livraisons et le stationnement des habitants du quartier.

P. OZENNE : À l'origine, cet aménagement avait été réalisé pour élargir le trottoir pour que le restaurateur puisse maintenir son activité en terrasse. Après deux années difficiles pour les activités économiques, c'était une façon d'accompagner cet acteur local, de lui accorder des facilités tout en gagnant en convivialité. C'est un aménagement sommaire et réversible, en attente d'un aménagement définitif.

GL : On est en train de rectifier le tir pour que les potelets n'entravent plus l'entrée. À terme, il s'agit de synchroniser les deux chantiers : le réaménagement des abords du square et le réaménagement de la terrasse.

- **Plusieurs personnes protestent contre la suppression de places de stationnement**

PO : Dans chaque projet de réaménagement, on aborde les enjeux du stationnement et de la circulation ; cela fait partie de l'évolution de la ville. Il s'agit de faire des aménagements pour pouvoir bien se garer, tout en gênant le moins possibles les piétons et cyclistes.

Dans le quartier Saint Florent, il n'y a pas de stationnement privé ou alors il est peu adapté ; de plus, des immeubles anciens unifamiliaux sont remplacés par des immeubles de 10 logements et il n'y a plus 1,5 place de stationnement par logement comme c'est pourtant prescrit par le PLU. Cela se traduit par une forte pression sur le stationnement, avec une hausse du stationnement sauvage.

Pour libérer du stationnement dans l'espace public, les personnes doivent utiliser leurs parkings privés ou des parkings publics situés à proximité. À Cronembourg, on a notamment le parking Duucs d'Alsace,

d'une capacité de 600 places, qui est insuffisamment utilisé. Il faudrait que les personnes vivant dans un rayon de 200/300m utilisent ce parking.

- **Des habitants du quartier St Florent répondent qu'ils ne souhaitent pas aller se garer à Duc d'Alsace**

PO : Il y a un souhait de proposer du stationnement utile et au bon endroit. Certaines personnes sont prêtes à parcourir des plus longues distances jusqu'à leur véhicule. Un exemple marquant est la rue du Rempart (quartier gare) : alors qu'il n'y a aucune habitation à proximité, des habitants vont se garer là-bas et font le choix de marcher davantage afin de trouver une place facilement. Ce n'est pas le cas de tout le monde, mais c'est la preuve que certaines personnes sont prêtes à le faire. Il faut également noter qu'à Strasbourg, 40 % des ménages n'ont pas de voiture.

Il s'agit de trouver des solutions pour faciliter l'accès à d'autres stationnements et par truchement, de libérer de l'espace pour les résidents du quartier. Dans l'absolu, si on reste figé, on restera à déplorer les problèmes de stationnement.

GL : On cherche aussi à réguler et à limiter le stationnement « parasite », pour que le stationnement riverain ne soit plus impacté. Il s'agit par exemple d'automobilistes qui se garent dans les rues de Cronembourg pour ensuite prendre le tram à Rotonde ou St Florent. Il s'agit également de lutter contre les véhicules ventouses qui, une fois retirés du quartier, permettrait de libérer beaucoup d'espace.

- **Quelles solutions pour empêcher ce type de stationnement ?**

PO : Il faut inciter les personnes à se garer dans des espaces dédiés situés à proximité des transports en commun. L'extension du tram vers le Nord (via Schiltigheim) participera à inciter les gens à laisser leur voiture plus en amont. Par ailleurs, 3 parkings en ouvrage seront construits à Strasbourg.

- **Impact sur les commerces autour du square ?**

GL : Il s'agit essentiellement de commerces de proximité sur ce secteur. Une minorité de personnes viennent faire leurs achats en voiture, la plupart viennent à pieds, à vélo. Il ne s'agit d'ailleurs pas de faire la « chasse » à la voiture puisque les places officielles seront pratiquement toutes restituées et seul le stationnement sauvage sera supprimé.

- **Comment faire si je télétravaille une partie de la semaine ? Où me garer si je pars en vacance pendant une semaine ?**

PO : Une réflexion sur la place du stationnement de longue durée est en cours à l'échelle de la ville.

- **Quel est l'impact réel du projet sur le stationnement ?**

GL : On passera de 48 à 47 places, mais on ne compte que les stationnements autorisés. On ne soutient pas les incivilités et on cherche à avoir des aménagements qui ne soient pas accidentogènes. L'espace public est un espace partagé, on cherche à aménager et à structurer les flux pour améliorer la qualité de vie dans le quartier. Les trottoirs pour les piétons, les aires de parking pour le stationnement...

PO : On reçoit des messages de personnes en situation de handicap ou avec des poussettes parce que les trottoirs sont encombrés. Les trottoirs sont avant tout pour les piétons, il s'agit de les sanctuariser.

- **Pourquoi supprimer une route devant l'église alors que le trottoir est large ? Pourquoi remplacer le stationnement par des arbres ?**

PO : Actuellement, il n'y a pas nécessairement de la place pour accéder à l'église en cas de livraison ou d'accès d'urgence. L'accès au presbytère et sa salle accueillant du public ne se fait pas dans des conditions optimales. Dans le futur aménagement, le parvis permettra d'avoir un accès via la rue de Dettwiller pour accéder, décharger... Cela constitue une nette amélioration par rapport à la situation actuelle.

L'accès réservé à l'église sera régulé grâce à des aménagements et/ou du mobilier spécifique, par exemple des potelets amovibles. Une rencontre spécifique sera organisée avec le Conseil de Fabrique.

- **Comment s'effectuera l'accès PMR à l'église ?**

LD : La demande a été faite par le conseil de fabrique lors de la concertation ; la place PMR sera proche de l'entrée (à l'issue des échanges, le responsable du conseil de fabrique indique l'accès PMR existant à la maîtrise d'œuvre)

- **Pourquoi privilégiez-vous le projet 2 par rapport au 1 ?**

GL : Les personnes ayant participé à la concertation ont plébiscité le scénario 2, aussi bien sur le site internet que dans les courriers adressés à la collectivité. Le boîtage signalant les dates de concertation avait été effectué jusqu'à la route de Mittelhausbergen.

- **Pour lutter contre le stationnement sauvage, il faudrait éduquer la population et réactiver la police municipale.**

GL : Oui, cependant tellement de voitures sont mises en fourrière que la fourrière que la capacité est régulièrement saturée, c'est un cercle vicieux permanent. Il va falloir progressivement sortir du schéma de la voiture individuelle pour tous, d'autant plus dans les quartiers denses comme Cronembourg.

- **Quels seront les impacts du réaménagement sur la circulation ?**

LD : La rue de Marmoutier circulera en double sens. Lors de la concertation, des remarques ont été faites sur la dangerosité du carrefour (manque de visibilité), cela a été pris en compte dans la suite des études.

Comme évoqué pendant les premières phases de concertation, les effets sur la circulation seront mesurés dans un premier temps lors d'une phase d'expérimentation qui permettront d'évaluer l'impact. Selon le résultat des comptages, le projet pourra être réinterrogé.

- **La rue de la Libération n'est pas agréable à emprunter car il y a des dos d'âne très élevés**

GL : n'avait pas connaissance de cette problématique. Il ne faut pas hésiter à le signaler auprès des services de la collectivité, par exemple la Direction de territoire.

(Suite à la réunion publique, cette anomalie a été signalée aux services de la voirie afin de programmer une intervention)

- **Depuis le réaménagement de la rue de Dettwiller, les bus et les voitures roulent très vite, les gens accélèrent forts pour avoir le feu. On a demandé une zone 30.**

PO : Une expérimentation est en cours rue du Schnockeloch, où la situation est similaire, avec un feu équipé d'un radar.

- **Comment sera organisée la collecte du verre ?**

PO : Le verre sera collecté dans des containers enterrés. Il est prévu d'éloigner les containers le plus possible des habitations pour réduire le bruit. Les containers enterrés seront éloignés des places de stationnement pour ne pas gêner le camion de la collecte.

- **Un habitant signale qu'un conteneur à verre a été retiré rue d'Ottrott lors de travaux sur le réseau d'eau**

La benne à verre de la rue d'Ottrott avait été déplacée suite à des plaintes de riverains (bruit). Elle se situe à présent à l'intersection de la rue de la Rotonde et de la rue de Dettwiller.

- **Toilettes publiques** : Remarque d'un habitant : fût un temps, il y avait des pissotières à l'arrière de l'église, côté rue de Marmoutier.

LD : Ce n'est pas souhaité sur le square Saint Florent mais une réflexion est en cours pour en implanter plutôt au parc de la Bergerie.

- **Sécurisation des accès à l'aire de jeux** : demande de sélectifs vélo (type parc de la Bergerie) plutôt que des barrières en quinconce
- **Chiens non tenus en laisse** : prévoir des campagnes de sensibilisation. À noter, des aires d'ébats ont été aménagées au parc de la Bergerie et au square Mathieu Zell ; communication à prévoir.

PLANNING PREVISIONNEL (à confirmer) :

- **À partir de juillet/août 2022** : Suite des études, phase avant-projet (AVP)
- **Septembre/octobre 2022** : Phase d'expérimentation → des aménagements temporaires seront réalisés afin de mesurer les impacts sur la circulation. Cette idée est bien reçue par les participant.es.
- **Décembre 2022/Janvier 2023** : Publication des marchés
- **Avril/Mai 2023** : Travaux préparatoires
- **Septembre 2023** : Fin des travaux

CONCLUSION :

Les élus et les services remercient l'ensemble des participant.es aux différentes phases de la concertation et les personnes présentes lors des réunions publiques. La phase de concertation est officiellement clôturée et les études entrent en phase Avant-projet.

De nouvelles réunions publiques seront organisées sur d'autres sujets ; ce sont des instances pour s'exprimer, échanger des points de vues et faire part de son expérience vécue du quartier. Bien qu'il soit difficile de faire l'unanimité, il est toujours important de chercher un point d'équilibre dans les projets.